

Synthèse

L'accélération de la vitesse de circulation de l'information, permise par la diffusion à grande échelle des technologies numériques, nous a fait entrer dans une « société de la connaissance » où les innovations apparaissent à une fréquence sans précédent, générant un mouvement d'« **hyperdestruction créatrice** ». L'avènement d'une économie fondée sur la connaissance a des implications profondes sur la société dans son ensemble.

- Au niveau macroéconomique, il place **le capital humain au cœur de la production de richesses** ;
- Au niveau de l'entreprise, il **change les rapports de production au profit d'organisations horizontales**, plus à même de s'adapter à un environnement changeant ;
- Au niveau de l'individu, elle **annonce la fin des trajectoires professionnelles linéaires** et fait de **l'autonomie à la fois dans et face à l'emploi** la nouvelle norme.

Dans un environnement perpétuellement changeant, **la formation continue devient indispensable**. La nécessité d'actualiser en permanence ses savoirs, savoir-faire et savoir-être fait de la formation un instrument essentiel du maintien des compétences des individus et, partant, de leur employabilité. C'est aussi le filet de sécurité par excellence sur un marché du travail rendu plus flexible pour favoriser les mobilités et les reconversions. Plus largement, une formation continue performante est porteuse d'externalités positives pour la collectivité dans son ensemble, au-delà des seules sphères individuelle et professionnelle.

Or, le système de formation français est mal adapté pour faire face à cette vague d'« hyperdestruction créatrice ». Des progrès ont certes été réalisés depuis l'instauration d'un droit à la formation sur temps de travail. Ainsi, le nombre d'adultes ayant suivi une formation n'a jamais été aussi élevé. **Mais on est encore loin d'un véritable continuum de la formation pour tous**. Le système français souffre essentiellement de trois maux. Premièrement, les adultes ne sont pas tous égaux face à la formation. Dans la configuration actuelle, **ce sont les plus diplômés, les mieux insérés dans l'emploi et les salariés des grandes entreprises qui en bénéficient le plus**. Cet « effet Matthieu » de la formation tient pour partie aux inefficiences de la formation initiale. En effet, les compétences clés comme la motivation, la capacité à apprendre ou la maîtrise des relations sociales s'acquièrent dès les jeunes années et conditionnent les perspectives futures des individus. Deuxièmement, alors que l'autonomie individuelle dans et face à l'emploi s'impose comme la nouvelle norme, **l'hypercomplexité administrative et un pilotage centré sur les dispositifs au détriment des bénéficiaires et de leurs réels besoins entravent l'initiative individuelle** en matière de formation. Troisièmement et enfin, le

marché de la formation est aujourd'hui préempté par des dispositifs administratifs, qui freinent l'innovation et empêchent les organismes d'adapter leur offre aux évolutions de la demande et des technologies. La libération du marché est pourtant gage de son efficacité et c'est aussi une tendance de fond dans la quasi-totalité des pays européens.

Dès lors, **les trois défis de la formation continue** sont aujourd'hui :

- Créer un véritable continuum de formation pour tous, qui se fonde notamment sur une formation initiale plus performante ;
- Optimiser et simplifier l'architecture du système, qui doit être centré sur l'individu ;
- Libérer l'offre de formation pour favoriser l'innovation dans les pratiques et une meilleure réponse aux besoins.

Nous formulons **cinq propositions** pour libérer la formation des carcans actuels et en faire un véritable outil au service de l'efficacité individuelle et collective.

- 1) **Pour tous, rendre effectif un droit à la formation d'initiative individuelle, universel et portable** en faisant du Compte Personnel de Formation un outil simple et ouvert à tous types de formation ;
- 2) **Pour les jeunes, généraliser l'alternance pour leur insertion professionnelle durable** en les dotant d'un « CPF jeunes » leur permettant de financer la formation en alternance de leur choix ;
- 3) **Pour les plus éloignés de l'emploi, faciliter et accélérer l'accès à la formation** en mettant un terme à la logique de prescription et en développant un marché efficace et pluriel de l'accompagnement professionnel ;
- 4) **Pour les entreprises et les individus, encourager l'investissement dans les compétences** par une incitation fiscale et par la création d'un label « capital humain » pour les PME ;
- 5) **Pour notre pays, adapter la gouvernance du système au XXIe siècle** en limitant le nombre d'acteurs, en clarifiant les responsabilités de chacun et en renforçant l'évaluation des politiques publiques de formation.